

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 7 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Échiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Henri-Pierre BABEAU, Iréna BARDINET, Mathieu BÉRARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MÉNARD, Gilbert NASARRE jusqu'à 19h45, Garance PATARIN-CHAPENOIRE à partir de 18h45, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Iréna BARDINET), Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE jusqu'à 18h45 (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

Absents : Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER.

Secrétaire de séance : Jacqueline GATTEPAILLE

OBJET : Travaux d'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Échiré - Approbation et passation des marchés de travaux

Le Maire rappelle à l'assemblée :

- qu'un marché de maîtrise d'œuvre a été confié, par délibération du 21 octobre 2022, au groupement représenté par TEMIS ARCHITECTES 79260 La Crèche (mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre) ;
- que par délibération du 27 janvier 2023, le conseil municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif (APD) pour un montant prévisionnel de travaux estimé à 610 000,00 € HT ;
- que la phase PROJET, en amont de la préparation du dossier de consultation des entreprises, a dû prendre en compte un mauvais résultat de l'étude géotechnique G2 PRO, entraînant un surcoût estimé à 15 000 € HT ;
- que la consultation des entreprises a été engagée le 10 octobre 2023 avec une remise des offres fixée au mercredi 8 novembre 2023 à 12h00 (procédure adaptée passée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande publique).

Le Maire rappelle que le marché est décomposé en 13 lots :

Lot n°	Désignation
01	TERRASSEMENT - VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (V.R.D.)
02	GROS-ŒUVRE - MACONNERIE - ENDUIT
03	CHARPENTE BOIS - MUR à OSSATURE BOIS - BARDAGE BOIS
04	ETANCHEITE
05	COUVERTURE ZINC - ZINGUERIE - BARDAGE ZINC
06	MENUISERIES EXTERIEURES - OCCULTATIONS
07	PLATRERIE - ISOLATION
08	MENUISERIES INTERIEURES
09	CHAPE - REVETEMENTS DURS
10	REVETEMENTS SOUPLES
11	PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX
12	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE
13	ELECTRICITE

Le Maire indique que 52 offres ont été reçues dans le délai imparti et concernent tous les lots.

Toutes les offres sont déclarées conformes.

Après négociation engagée pour les lots 1, 3, 5, 6, 7, 9, 11 et 13 conformément au règlement de la consultation,

Après contrôle et analyse des offres,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- **de déclarer sans suite la procédure de consultation relative aux lots n° 5 « COUVERTURE ZINC - ZINGUERIE - BARDAGE ZINC », 7 « PLATRERIE - ISOLATION » et 9 « CHAPE - REVETEMENTS DURS » pour motif d'intérêt général d'ordre budgétaire, les montants des offres remises s'avèrent être nettement supérieurs aux estimations du maître d'œuvre ;**
- **de décider d'engager une nouvelle consultation des entreprises, selon une procédure adaptée, pour l'attribution de ces trois lots n° 5, 7 et 9 ;**
- **de retenir, comme offres jugées économiquement les plus avantageuses :**
 - **Lot 1 Terrassement - VRD** : l'offre de l'entreprise SAS BONNEAU ET FILS (79220 SAINTE-OUENNE) pour un montant de 37 962,92 € HT soit 45 555,50 € TTC ;
 - **Lot 2 Gros-œuvre - Maçonnerie - Enduit** : l'offre de l'entreprise SAS MARY (79410 ECHIRE) pour un montant de 144 886,50 € HT soit 173 863,80 € TTC ;
 - **Lot 3 Charpente bois - Mur à ossature bois - Bardage bois** : l'offre de l'entreprise LA CHARPENTE THOUARSAISE (79100 THOUARS) pour un montant de 36 080,48 € HT soit 43 296,58 € TTC ;

- **Lot 4 Etanchéité** : l'offre de l'entreprise SAS OUEST ETANCHE (85150 LANDERONDE) pour un montant de 40 826,72 € HT soit 48 992,06 € TTC ;
 - **Lot 6 Menuiseries extérieures - Occultations** : l'offre de l'entreprise SARL MOYNET ALU (79180 CHAURAY) pour un montant de 65 133,62 € HT soit 78 160,34 € TTC ;
 - **Lot 8 Menuiseries intérieures** : l'offre de l'entreprise RIDORET MENUISERIE (17000 LA ROCHELLE) pour un montant de 20 013,34 € HT soit 24 016,01 € TTC ;
 - **Lot 10 Revêtements souples** : l'offre de l'entreprise SN GUINOT (79000 BESSINES) pour un montant de 8 802,30 € HT soit 10 562,76 € TTC ;
 - **Lot 11 Peinture - Revêtements muraux** : l'offre de l'entreprise SARL CLAUDE BETARD (85120 LA CHATAIGNERAIE) pour un montant de 16 700,00 € HT soit 20 040,00 € TTC ;
 - **Lot 12 Chauffage - Ventilation - Plomberie sanitaire** : l'offre de l'entreprise EURL SEGUIN CHRISTIAN (79410 ECHIRE) pour un montant de 65 500,00 € HT soit 78 600,00 € TTC ;
 - **Lot 13 Electricité** : l'offre de l'entreprise HAYE JARRIAU (79410 ECHIRE) pour un montant de 35 514,47 € HT soit 42 617,36 € TTC.
- **d'autoriser le Maire à signer les actes d'engagement ainsi que toutes les pièces de marchés des entreprises attributaires, pour les montants indiqués ci-dessus.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.



Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

Fait et délibéré le 15 décembre 2023

La secrétaire de séance,
Jacqueline GATTEPAILLE

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 19 DEC. 2023

Notifié ou publié le : 19 DEC. 2023